

RÉSOLUTION N° 626

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA
DIX-HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE (LE CONSEIL) ET DE LA TRENTE-SIXIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-septième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 674 (17), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”, et IICA/CE/Doc. 673 (17), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur l’état d’avancement mentionnés ci-dessus montrent que la direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les dispositions des résolutions adoptées à la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil et à la Trente- sixième réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports : a) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”; et b) “ Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente- sixième réunion ordinaire du Comité exécutif”.